

Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud

# Procédure interne d'utilisation d'Urkund (logiciel anti-plagiat)

#### Information générale

Pour faire suite aux 4 ans de cours de prévention et de sensibilisation, un logiciel de détection du plagiat a été acheté en 2013 pour pouvoir tester des travaux.

En cas de suspicion de plagiat, les personnes concernées peuvent contacter pour l'instant Marie Sansonnens ou Tania Zuber-Dutoit via le mail générique : responsable.plagiat@heig-vd.ch.

C'est en général l'étudiant qui envoie son travail à Urkund et reçoit un mail de confirmation de réception.

L'analyse est envoyée au compte Responsable plagiat pour vérification. Mmes Sansonnens ou Zuber-Dutoit contacte le professeur responsable du travail en cas de plagiat avéré. Si la machine ne remplace pas l'œil vigilant de l'expert, elle peut confirmer des doutes et systématiser les contrôles.

La bibliothèque est une ressource pour tout ce qui concerne la formation ou la prévention antiplagiat. Elle intervient actuellement dans les cours Bachelor 1ère année (TIC-TIN-EC+G-HEG), 2<sup>e</sup> année (Comem), diplômants (EC+G-HEG) et FC (Emba, MAS HCM et HSE), et pourrait le faire dans d'autres cours intéressés.

## Confidentialité

Tout document soumis au compte de la HEIG-VD est enregistré par défaut comme étant confidentiel.

La confidentialité dans Urkund n'empêche pas le travail original :

- d'être comparé aux autres existants lors de sa soumission
- d'être comparé aux travaux soumis par la suite. En cas de plagiat de ce document, le contenu ne sera pas dévoilé. Seules les informations suivantes seront visibles : nom de l'école, numéro du document, mails de l'étudiant et du responsable plagiat.

Il est toujours possible de rendre un travail non-confidentiel en cliquant sur le lien à la fin du mail de confirmation de soumission.

La non-confidentialité du contenu d'un document en assure la paternité éternelle à son auteur.

## Procédure d'utilisation du logiciel

#### Soumission par le professeur :

En cas d'intérêt et/ou de suspicion, pour tous les professeur-e-s de tous les départements.

Un contact préalable est demandé en cas d'envoi à : responsable.plagiat@heig-vd.ch

Soumission des travaux: le-la professeur-e / chargé-e de cours / collaborateur-trice concerné-e envoie le travail à responsable.plagiat.heig@analyse.urkund.com.

Le sujet du mail doit comporter entre crochet [] le code du département : HEG ; EC+G ; TIN ; TIC ; Comem; FEE; FC, le nom du cours et celui du professeur responsable.

Si les travaux de tous les étudiants d'un cours doivent être analysés, le-la professeur-e prend contact avec les responsables plagiat de la HEIG-VD pour l'obtention d'un code spécifique.

Liste des formats de documents supportés : http://www.urkund.fr/support filformat.asp

Examen des résultats: en cas de résultat d'analyse positif, le professeur sera contacté directement par les responsables plagiat de la HEIG-VD.

En cas de plagiat avéré, l'analyse totale est archivée dans le dossier de l'étudiant.

## Soumission par l'étudiant :

L'étudiant-e envoie son travail à responsable.plagiat.heig@analyse.urkund.com en spécifiant le code fourni par son professeur dans le sujet du mail.

Liste des formats de document supportés : <a href="http://www.urkund.fr/support\_filformat.asp">http://www.urkund.fr/support\_filformat.asp</a>

La confirmation de soumission du document doit être transmise au professeur.

Examen des résultats : en cas de résultat d'analyse positif, l'étudiant sera contacté directement par son professeur responsable.

En cas de plagiat avéré, l'analyse totale est archivée dans le dossier de l'étudiant.